

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

DECRET D/2019/.....076 /PRG/SGG

PORTANT RATIFICATION DE L'AVENANT N°1 A L'ACCORD DE
L'ETABLISSEMENT, SIGNE LE 15 NOVEMBRE 2018 A DOHA (QATAR),
ENTRE LA REPUBLIQUE DE GUINEE ET LA BANQUE NATIONALE DU
QATAR, POUR UN MONTANT TOTAL DU PRET DE SOIXANTE MILLIONS
DE DOLLARS (60.000.000 USD).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2019/001/AN du 11 février 2019, autorisant la ratification ;

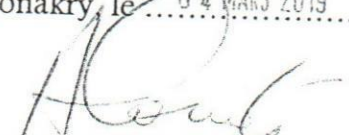
Vu le Décret D/2019/.....075 /PRG/SGG du 04 MARS 2019, portant promulgation de
la Loi L/2019/001/AN du 11 février 2019 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Est ratifié l'Avenant n°1 à l'Accord de l'Etablissement, signé le 15 novembre 2018 à Doha (Qatar), entre la République de Guinée et la Banque Nationale du Qatar, pour un montant total du prêt de soixante millions de dollars (60.000.000 USD).

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 04 MARS 2019


Prof. ALPHA CONDE